

Le RSST dématérialisé : un outil pour saisir des éléments sur vos conditions de travail

Cet outil est très facile d'usage pour saisir des observations ou des problèmes que vous rencontrez dans votre école ou votre établissement.

Vous pourrez y inscrire :

- ▶ des évènements accidentels (accident de service, altercation violente avec des parents...)
- ▶ des risques (électriques, sanitaires, psycho-sociaux...)
- ▶ des améliorations qui seraient à apporter de vos conditions de travail (locaux vétustes, chauffage insuffisant ou disproportionné, bruit...)
- ▶ pour consulter les signalements saisis dans votre école ou établissement.

Il concerne tous les personnels ayant une adresse électronique (ac-caen).

Comment faire ?

1. Se connecter à l'adresse suivante : <http://extranet.ac-caen.fr/arena/>
2. Saisir tes coordonnées de messagerie académique (identification et mot de passe)
3. Aller dans menu "Intranet, Référentiels et Outils" —> Autres Outils
4. Cliquer sur l'application "Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST)"

Une fois que vous aurez saisi vos observations, ayez le réflexe de communiquer avec le SNUipp/FSU qui vous mettra en lien avec les membres de la FSU en CHSCTD pour le suivi de votre dossier.

INFORMATIONS UTILES A L'UTILISATION DE LA VERSION DEMATERIALISEE DU REGISTRE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

- Ce registre dématérialisé, géré par les services de l'Académie de Caen, permet à chaque personnel, ayant une adresse académique, de saisir toutes les observations ou suggestions qu'il juge opportun de formuler dans le domaine de la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.
- Tout signalement sera lu par le responsable hiérarchique ainsi que par le directeur d'école. Cet outil permet aussi de consulter les suivis des signalements saisis par les personnels ou par les services compétents. Vous recevrez un mél automatique à chaque étape de traitement de votre signalement.
- Ce registre peut être consulté par tous les personnels de l'école, de l'EPLE ou du service concerné mais aussi par l'administration, l'inspecteur Santé et Sécurité au Travail, les assistants et conseillers de prévention ainsi que par les représentants des personnels des Comités Hygiène Santé et Conditions de Travail départementaux et académique.
- Lors de la saisie d'un signalement, il est demandé :
 - De ne mentionner aucune information nominative (obligation CNIL). Il pourra vous être demandé de compléter, par un autre moyen, votre signalement.
 - De décrire les faits en relatant l'évènement ou la situation à risque ou susceptible de le devenir afin d'en permettre sa compréhension.
- Une utilisation abusive (dénonciation calomnieuse, diffamation....) pourrait engager la responsabilité de l'auteur de ces propos.
- Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficierez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant au service juridique de l'Académie de Caen.

Auteur de l'évènement

Nom de l'auteur : MM Laurence Guillouard

Statut de l'auteur * : Agent Etat - Administratif

Caractéristiques de l'évènement

Etablissement : 0140611N - ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE 14930 ETERVILLE

Intitulé l'évènement * : (50 caractères maximum)

Date de l'évènement * : Jeudi 29 Septembre 2016

Enoncé de l'évènement

Enoncé * :

Attention : Aucune information personnelle ne doit figurer dans cette zone !

Rich text editor toolbar with icons for undo, redo, bold, italic, text color, background color, bulleted list, numbered list, link, unlink, font face, font size, and full screen. Below the toolbar is a large text area for the event description.

* : Champs obligatoires

✕ Annuler la saisie

✓ Valider la saisie